

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2025

Bilans d'animation des sites Natura 2000 :

- Z.S.C. Tourbière de Négarioux-Malsagne (FR7401104)*
- Z.S.C. Landes et zones humides de la haute-Vézère (FR7401105)*
- Z.S.C. Landes des Monédières (FR7401107)*
- Z.S.C. Gorges de la Vézère autour de Treignac (FR7401109)*
- Z.S.C. Forêt de la Cubesse (FR7401110)*
- Z.S.C. Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air (FR7401123)*
- Z.S.C. Vallée de la Gioune (FR7401128)*
- Z.S.C. Landes et zones humides autour du lac de Vassivière (FR7401145)*
- Z.S.C. Haute vallée de la Vienne (FR7401148)*
- Z.P.S. Plateau de Millevaches (FR7412003)*



Une autre vie s'invente ici

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bilans d'animation du 01/03/2025 au 31/12/2025

Rappel: La période considérée représente la deuxième année de portage de ces sites par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

N.B.: Dans ce rapport d'activité, les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois au tout début du document, tandis que les bilans d'animation plus spécifiques à chaque site sont, quant à eux, développés individuellement.

SOMMAIRE DE RÉDACTION

I.	Z.S.C. DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (FR7401104).....	8
A.	Animation	8
B.	Accompagnement technique.....	10
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	12
D.	Assistance administrative	12
II.	Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÈZÈRE »	
	(FR7401105).....	13
III.	Z.S.C. DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (FR7401107)	14
A.	Animation	14
B.	Accompagnement technique.....	15
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	22
D.	Assistance administrative	30
IV.	Z.S.C. DES « GORGES DE LA VÈZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (FR7401109)	
	31	
A.	Animation	31
B.	Accompagnement technique.....	31
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	34
D.	Assistance administrative	34
V.	Z.S.C. DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (FR7401110).....	35
A.	Animation	35
B.	Accompagnement technique.....	39
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	40
D.	Assistance administrative	43
VI.	Z.S.C. DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-	
	BEL-AIR » (FR7401123).....	44
A.	Animation	44
B.	Accompagnement technique.....	46
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	47
D.	Assistance administrative	47

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

VII. Z.S.C. DE LA « VALLÉE DE LA GIOUNE » (FR7401128)	48
A. Animation	48
B. Accompagnement technique.....	48
C. Suivi du site et du DOCOB.....	49
D. Assistance administrative	49
VIII. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIÈRE » (FR7401145).....	50
IX. Z.S.C. DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (FR7401148)	51
A. Animation	51
B. Accompagnement technique.....	55
C. Suivi du site et du DOCOB.....	60
D. Assistance administrative	64
X. ZSC « TOURBIÈRE DE L'ÉTANG DU BOURDEAU » (FR 7401125).....	65
XI. Z.P.S. DU « PLATEAU DE MILLEVACHES » (FR7412003)	66
A. Animation	66
B. Accompagnement technique.....	67
C. Suivi du site et du DOCOB.....	78
D. Assistance administrative	79
XII. ACTIONS MULTISITES.....	80
A. Animation	80
B. Accompagnement technique.....	87
C. Suivi du site et du DOCOB.....	91
D. Assistance administrative	95

Principales abréviations :

ADAPA : association pour le développement d'une agriculture plus autonome

APML : association pour le pastoralisme de la Montagne Limousine

CBNMC : conservatoire botanique national du Massif Central

CEN : conservatoire d'espaces naturels

CFBL : Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

COPIL : comité de pilotage

DDT : direction départementale des territoires

DOCOB : document d'objectifs

EFESE : Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques

EIC : espèce d'intérêt communautaire

FMA : forum des marais atlantiques

FNEL : France nature environnement Limousin

Ha : hectare

HIC : habitat d'intérêt communautaire

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques

ML : Millevaches en Limousin

MTECT : ministère de la transition écologique

NA : Nouvelle-Aquitaine

N2000 : Natura 2000

OFB : office français de la biodiversité

ONF : office national des forêts

OPIE : office pour les insectes et leur environnement

PAC : politique agricole commune

PAEC : projet agro-environnemental et climatique

PSG : plan simple de gestion

PNR : parc naturel régional

RTG : règlement type de gestion

SMAG : syndicat mixte d'aménagement et de gestion

UGB : unité gros bétail

ZPS : zone de protection spéciale

ZSC : zone spéciale de conservation

IX. Z.S.C. DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (FR7401148)

A. Animation

1.1.0 Actions d'information, de sensibilisation et de communication

a) Entrevue – Projet « ENTRAVE »

En 2025, l'animatrice a été sollicitée et interviewée en visio dans le cadre du projet de recherche-action « ENTRAVE », mené sur le bassin versant de la Loire et portant sur la restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

Ce projet expérimente un dispositif de concertation innovant, théâtral et performatif, visant à favoriser le dialogue entre les différents intérêts humains et non humains.

Parmi les sites retenus dans le cadre de ce projet, le lac de Servières, situé au sein de la Z.S.C., a été identifié comme un territoire particulièrement pertinent et représentatif pour la démarche engagée.



ENTRAVE

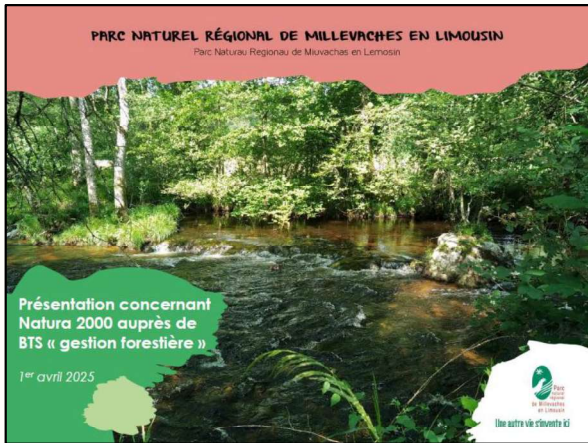
Création de scènes et récits de négociation de la continuité écologique sur le bassin versant de la Loire

Bassin versant de la Loire, sites des régions Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine

Le projet de recherche-action Entrave prend place sur le bassin versant de la Loire pour aborder la problématique de la restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau. Il propose de mettre en oeuvre une enquête puis une concertation d'un genre nouveau, théâtral et performatif, pour mettre en dialogue, dans un cadre scénarisé, les différents intérêts humains et non-humains en présence. Cette expérimentation et son suivi visent à donner des clés plus générales sur une manière d'aborder les questions de biodiversité et d'aménagement via la négociation et l'écoute de tous les intérêts présents, ainsi que des savoirs les plus divers autour des cours d'eau.

b) Conférence de sensibilisation – Étudiants en BTS « gestion forestière »

Durant la période d'animation 2025, l'animatrice du site a organisé et réalisé une visio-conférence auprès d'étudiants en BTS « Gestion forestière » à Meymac pour les sensibiliser à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents de gestion forestière.



Outils Natura 2000

Volet réglementaire : évaluation des incidences Natura 2000 (EIN)

Éléments principaux à prendre en compte dans le cadre de l'EIN :

- **Zonages intégrant des enjeux environnementaux :** Natura 2000, mais aussi d'autres zonages tels que RNN/RNR/RB, APPB, Sites inscrits/classés, Documents d'urbanisme (CC/PLU(i)/SCOT/SRADDET), SDAGE, etc.
- **Enjeux naturalistes :**
 - Habitats d'intérêt communautaire (HIC)
 - Espèces d'intérêt communautaire (EIC)
 - Habitats d'EIC autre que des HIC
 - Autres espèces animales ou végétales bénéficiant de statuts de protection / listes rouges au niveau international / européen / national / régional / local
 - Cours d'eau ou éléments permettant le ruissellement des eaux superficielles vers le milieu aquatique
 - Zones humides
- **Autres éléments :**
 - Zones de pentes (attention aux pentes > 30%)
- **Actions liées aux travaux :**
 - Saisonnalité/période en fonction des enjeux environnementaux relevés
 - Cumul d'interventions/actions dans l'espace et dans le temps
 - Zone de déplacement ou retournement des engins
 - Zones de dépôts

Illustration 33 : 2 diapositives du diaporama présenté aux étudiants en BTS « Gestion forestière » à Meymac

c) Programme de sensibilisation – Fédération Française d'Athlétisme

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#)

1.2.0 Conception, édition et diffusion de supports de communication

a) Podcasts - Marche exploratoire le long de la Vienne

En 2025, Nicolas Beublet (journaliste), Cécile Pitois (artiste) et Mathieu Louis (de l'association « L'Intention publique ») ont pris contact avec le SMAG pour présenter leur projet. Leur objectif était de réaliser une marche artistique, documentaire et citoyenne le long de la Vienne, depuis ses sources jusqu'à sa confluence avec la Loire.

Ils sont partis le 15 mai 2025 depuis la Maison du Parc. Sur certains tronçons, ils ont souhaité être accompagnés par des agents du Parc afin de les interviewer pendant leur déambulation. Plusieurs animateurs de sites Natura 2000 ont ainsi participé à ces randonnées et répondu à leurs questions, donnant lieu à plusieurs passages dans des podcasts créés par le journaliste. Ces épisodes sont disponibles ici : [« Carnets de Vienne » \(épisodes 1 et 2\)](#)

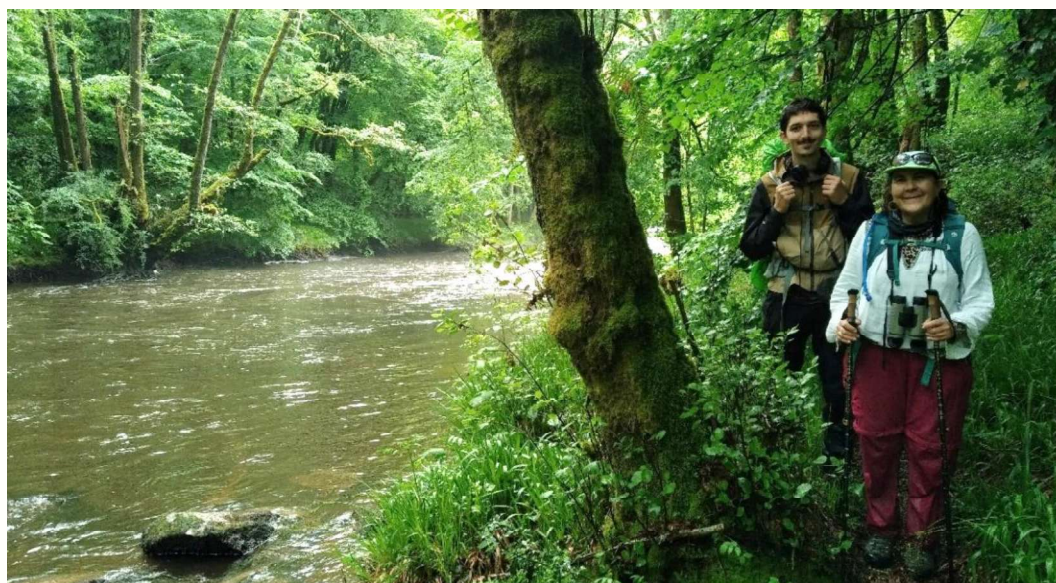


Illustration 34 : Marche partagée en bord de Vienne et Interview de l'animatrice en aval d'Eymoutiers

b) Panneaux informatifs sur les sensibilités environnementales de la Vienne

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) « Sources en action », l'association France Nature Environnement Limousin (FNEL) a sollicité l'animatrice en 2025 afin de concevoir des panneaux de sensibilisation sur les espèces et habitats sensibles de la Vienne et d'identifier un site approprié pour leur installation. L'animatrice a pu les conseiller en ce sens.

1.3.1 Actualisation du site internet OFB

Le site internet de la « haute Vallée de la Vienne » est opérationnel depuis 2018 à l'adresse suivante : <https://hautevalleedelavienne.n2000.fr/>

Lors de la période d'animation 2025, l'animatrice a mis à jour certains éléments du site web.

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du SMAG, journaux du Parc, etc.).

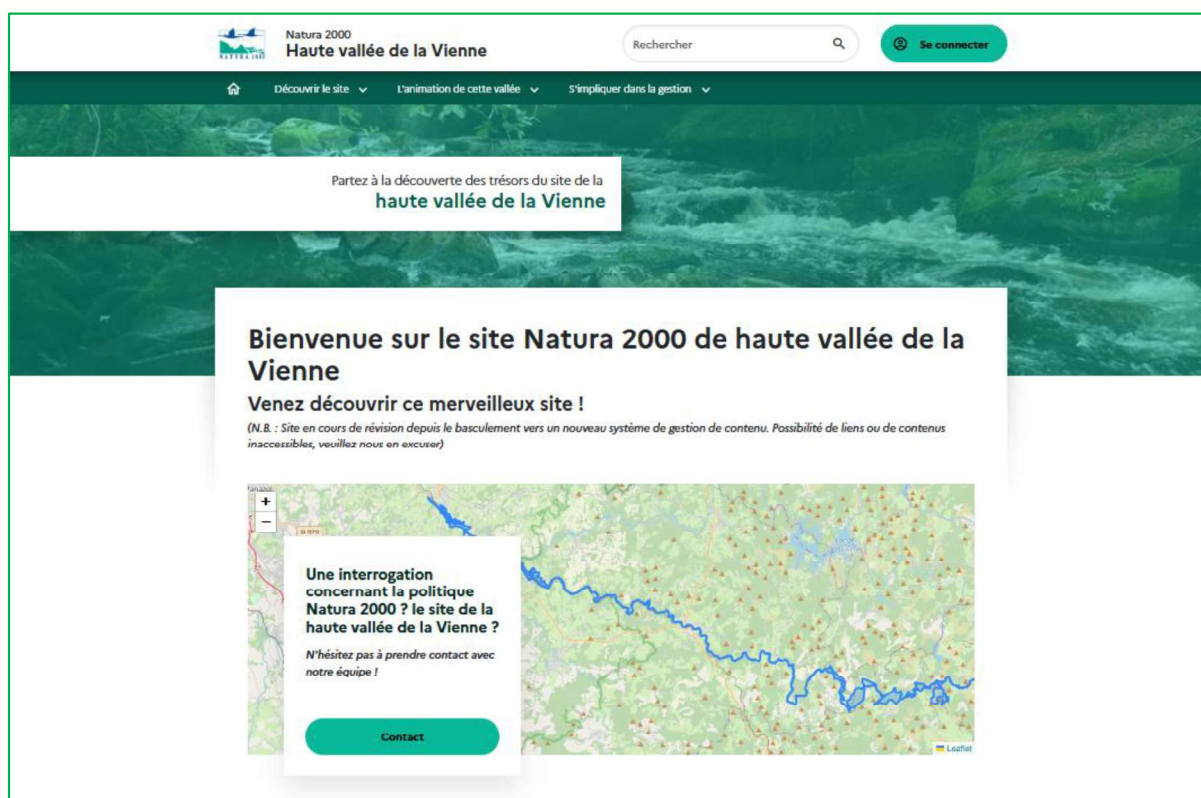


Illustration 35 : Haute Vallée de la Vienne, page d'accueil du site internet

1.4.0 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

a) Animation à destination du grand public

Durant la période d'animation 2025, une animation grand public a été organisée le 29 juillet : une balade découverte de la vallée de la Vienne en canoë. Cette sortie a rassemblé 14 adultes, dont environ les trois quarts étaient des résidents du territoire.

À cette occasion, l'animatrice du site a présenté le programme Natura 2000 et ses outils, ainsi que certains habitats et espèces relevant de la directive « Habitats-Faune-Flore » présents sur le site, et a répondu aux différentes interrogations des participants



Illustration 36 : Affiche et photo de la balade découverte de la Vienne en canoë de 2025

b) Animation à destination d'étudiants

Au cours de la période d'animation 2025, l'animatrice du site a été sollicitée par deux établissements scolaires pour des interventions sur le terrain :

- Le 19 mai, elle est intervenue auprès d'une classe de BTSA du lycée agricole d'Ahun (23) autour de la gestion pastorale des milieux naturels.
- Le 18 septembre, elle a accueilli une classe de Master 2 Environnement de Rouen (76) pour une journée consacrée aux aspects administratifs de la restauration des milieux, notamment la législation, les procédures d'autorisation et les dispositifs de financement (contrats Natura 2000, etc.).

1.5.0 Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000

Cet item, très transversal et commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

Toutefois, voici une synthèse des actions auxquelles l'animatrice du site a participé au cours de cette période :

- Réunions régulières avec les autres animateurs des sites portés par le SMAG ;
- Webinaire « Agriculture et Natura 2000 » ;
- Formations proposées par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) : « Forêts matures » ;
- Séminaire « Inventorier les tourbières » ;
- Préparation du séminaire « Biodiversité » ;
- Webinaire « La géographie de la biodiversité ».

B. Accompagnement technique

2.1.1 Accompagnement technique à la contractualisation des MAEC

Cet item, commun à plusieurs sites, est détaillé de façon générale (dispositif, bilan global de la campagne 2025, formations aux agriculteurs, ateliers internes sur la gestion agricole des milieux humides), dans le paragraphe suivant : [lien](#).

Concernant le bilan des MAEC souscrites en 2025, l'animatrice du site a accompagné une nouvelle exploitation agricole à déposer leur dossier de demande d'aide car leur parcellaire est localisé dans le bassin versant d'influence du site Natura 2000.

2.1.2 Accompagnement technique à la contractualisation non agricole (contrats forestiers et ni-ni)

Au cours de l'année 2025, l'animatrice s'est occupée des 2 projets de contrat suivants :

a) Projet de contrat ni-ni

Le projet de contrat ni-ni concernait une parcelle d'environ 4,5 hectares en bord de la Vienne sur la commune de Tarnac (Corrèze). Celle-ci présente un intérêt écologique marqué, notamment par la présence de trois habitats d'intérêt communautaire : une pelouse acidiphile, une prairie à Molinie et une tourbière boisée (cf. carte ci-dessous).

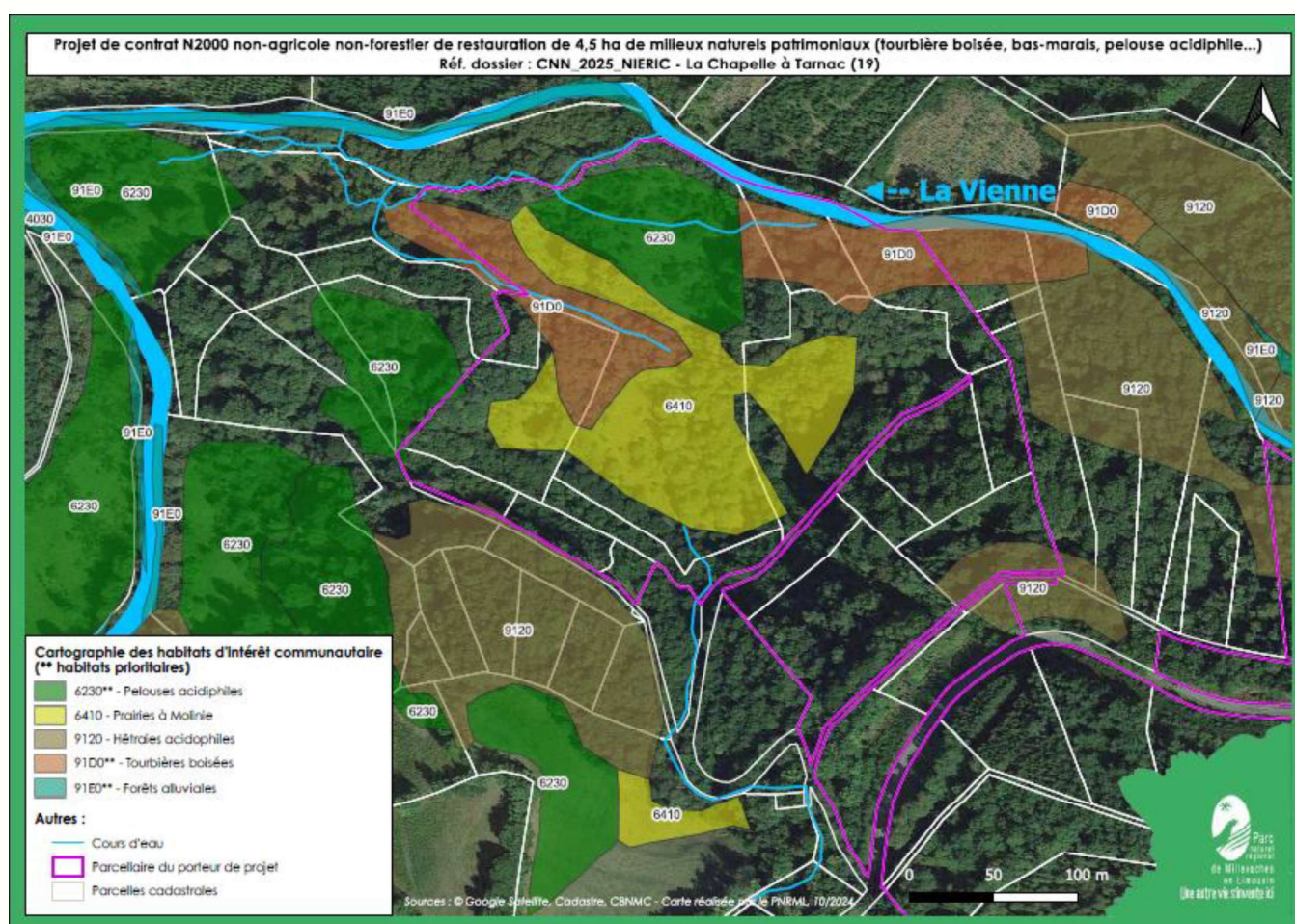


Illustration 37 : Habitats d'intérêt communautaire dans l'emprise du projet de contrat ni-ni

Toutefois, une grande partie de ces milieux naturels est aujourd'hui soumise à une dynamique de recolonisation forestière, rendant nécessaire une réouverture mécanique des secteurs concernés. Dans cette perspective, un projet de remise en pâturage ovin a été envisagé afin d'assurer durablement le maintien de l'ouverture des milieux restaurés.

Le propriétaire a été contacté une première fois en 2024. Une visite de terrain organisée à l'automne de la même année, en présence du propriétaire et de l'agricultrice pressentie pour conduire le pâturage, a permis de confirmer l'intérêt partagé des deux parties pour la poursuite du projet. Au cours de l'année 2025, plusieurs échanges ont ensuite été menés afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre.

À l'issue de ces discussions, il a été convenu de réaliser des travaux d'ouverture des milieux par bûcheronnage sur une surface d'environ 2,4 hectares, ainsi que l'installation d'1 Km de clôture accompagnée de deux portes d'accès, conformément au plan d'aménagement établi :

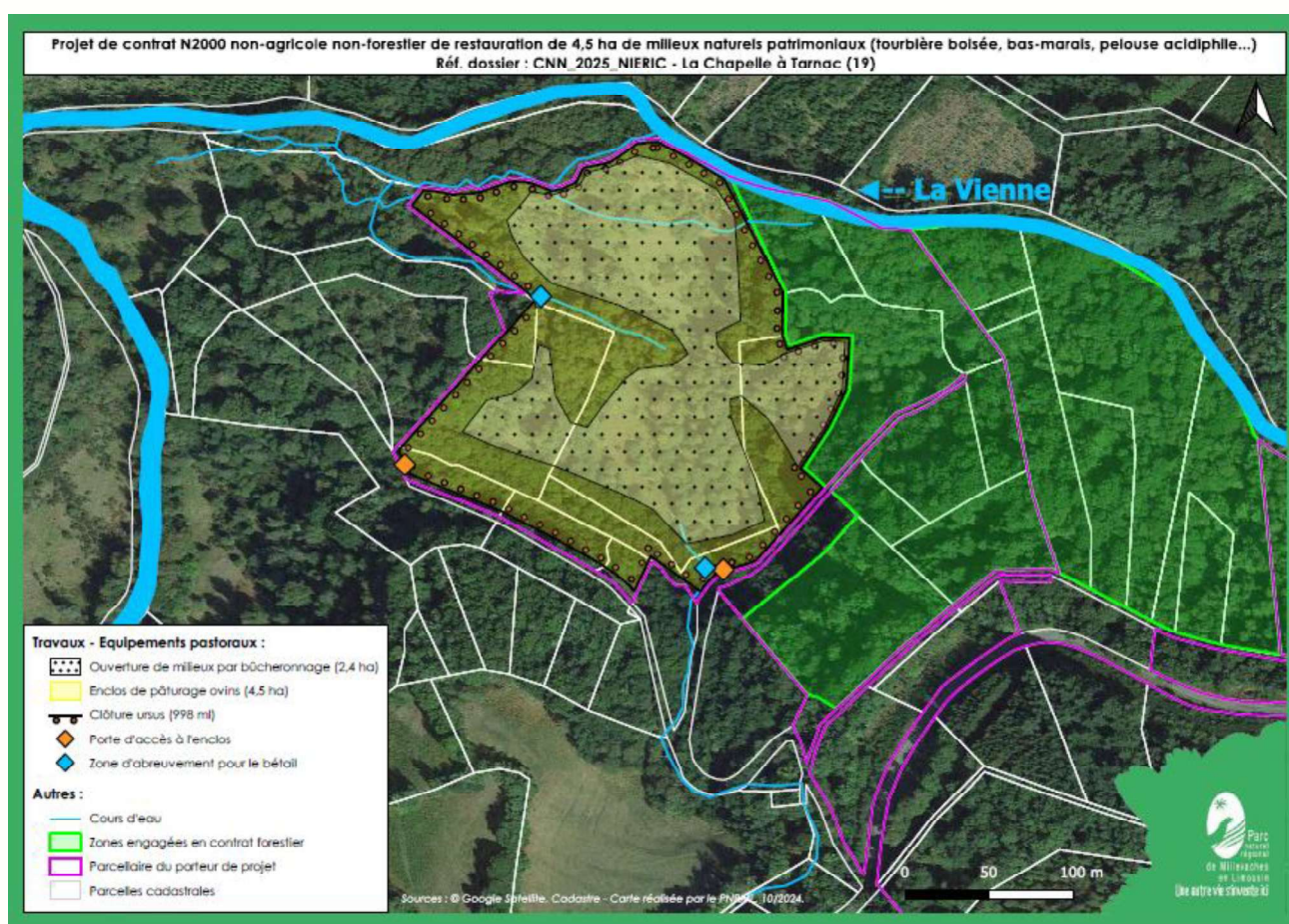


Illustration 38 : Programme d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du contrat ni-ni envisagé

Entre temps, l'agricultrice a subi de fortes prédatons attribuées au loup durant l'été 2025, ce qui a conduit à réexaminer les conditions de sécurisation du futur pâturage. Une seconde visite de terrain a ainsi été organisée à l'automne 2025 avec le propriétaire afin d'étudier des solutions de clôtures plus adaptées à la protection du troupeau au sein de cette parcelle isolée. Néanmoins, les caractéristiques du site — notamment la pente, le caractère boisé et la densité de la végétation — se sont révélées peu compatibles avec la mise en place de dispositifs de protection efficaces, tels que les clôtures électrifiées ou déportées.

À la suite de nouvelles concertations entre l'agricultrice et le porteur du projet, la décision a finalement été prise d'abandonner l'opération de remise en pâturage, les risques de prédation sur le troupeau étant jugés trop importants.

b) Un contrat forestier

Dans le courant de l'année 2025, les gestionnaires forestiers de deux parcelles situées en bord de Vienne, sur la commune de Saint-Denis-des-Murs (Haute-Vienne), ont sollicité l'animatrice du site Natura 2000 afin d'examiner la mise en place d'un contrat forestier destiné à préserver les enjeux écologiques présents au sein des boisements dont ils assurent la gestion.

Les échanges engagés avec les gestionnaires, complétés par plusieurs visites de terrain, ont permis de confirmer le fort intérêt patrimonial des peuplements concernés. Ceux-ci abritent notamment une hêtraie-chênaie acidiphile, habitat d'intérêt communautaire caractérisé par la présence de nombreux arbres de fort diamètre et à forte valeur écologique, en particulier des chênes susceptibles de constituer des microhabitats favorables à de nombreuses espèces forestières.



Illustration 39 : Boisements présents au sein des 2 parcelles visées par le contrat forestier

Ces parcelles présentent également un intérêt faunistique significatif. Elles constituent notamment des habitats favorables à plusieurs espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire, parmi lesquelles la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin et le Murin de Bechstein. La présence sur le secteur du Pic noir et du Milan royal vient renforcer l'intérêt écologique du site, ces espèces étant étroitement liées à des milieux forestiers matures, fonctionnels et diversifiés.

Afin d'assurer la conservation durable de ces habitats et des espèces associées, la mise en œuvre d'un contrat forestier d'arbres-habitats et d'îlots de sénescence a été proposée.

Dans ce cadre :

- cinquante chênes présentant un intérêt naturaliste particulier ont été identifiés en vue de leur contractualisation au titre de l'action F12i (sous-action 1).



Illustration 40 : Repérage et pré-marquage des arbres favorables au sein des boisements visés par le contrat forestier

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- Par ailleurs, deux îlots de sénescence correspondant aux deux parcelles concernées, d'une superficie respective de 1,78 hectare et 1,44 hectare, soit 3,284 hectares au total, ont été définis dans le cadre de l'action F12i (sous-action 2), afin de favoriser le vieillissement naturel des peuplements et le maintien de continuités d'habitats favorables à la faune forestière.
- Enfin, l'action F14i prévoit l'installation de dix panneaux d'information et de signalisation des risques aux emplacements stratégiques du périmètre contractualisé, garantissant à la fois l'information du public et la pérennité des mesures mises en œuvre.

Le montant de ces opérations s'élève à environ 15 000 €.

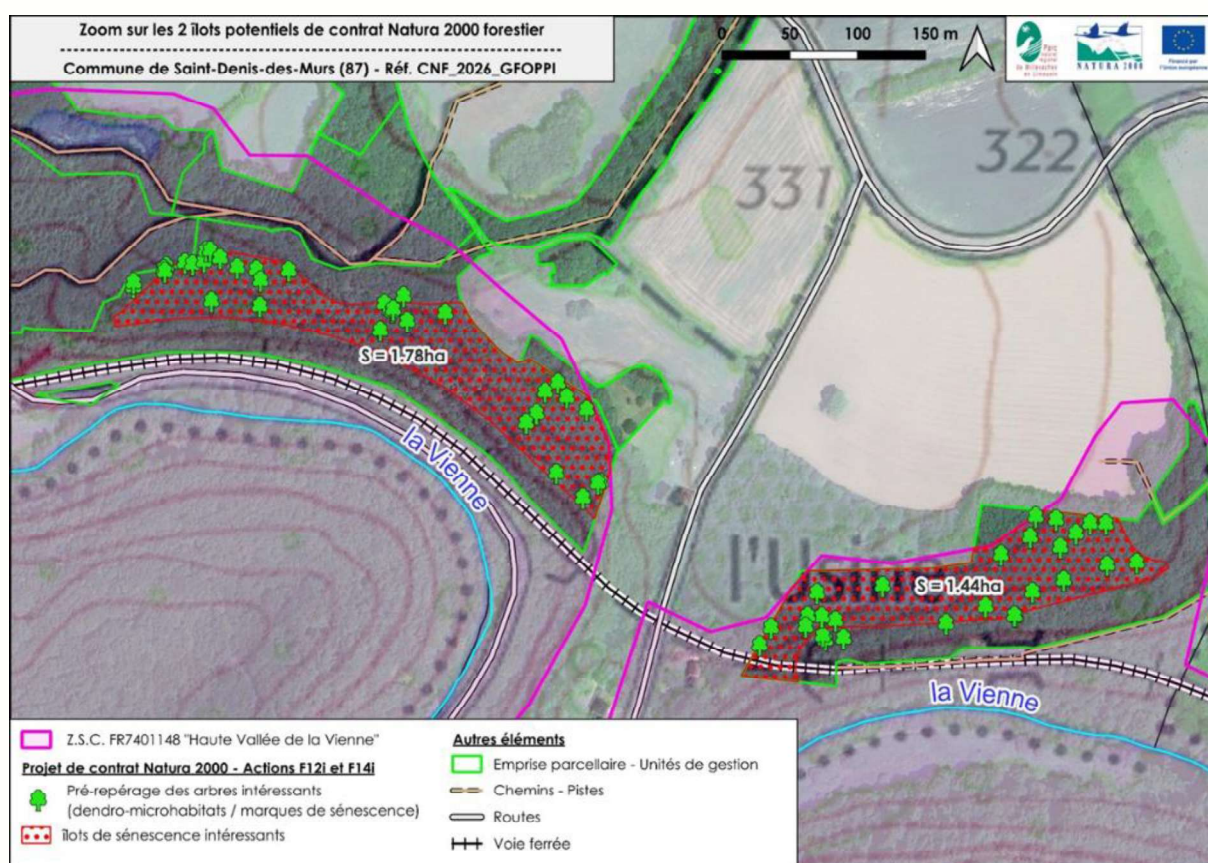


Illustration 41 : Localisation des actions souhaitées dans le cadre du contrat forestier

L'animatrice du site Natura 2000 a assuré l'accompagnement administratif complet du dossier de demande d'aide FEADER auprès de la Région. Elle a notamment pris en charge la constitution du dossier (collecte des pièces justificatives, regroupement des éléments techniques et administratifs, rédaction de l'argumentaire) ainsi que le dépôt de la demande sur la plateforme en ligne MDNA, pour le compte des gestionnaires, dans le respect des délais fixés par la Région.

2.2.0 Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

En 2025, l'animatrice a participé à plusieurs réunions et échanges en lien avec l'intégration des enjeux Natura 2000 dans différentes démarches de planification et de coordination territoriale.

Elle a notamment pris part à une réunion consacrée aux sources de la Vienne, organisée en

collaboration avec le CEN, ainsi qu'à une visioconférence de l'ARB Nouvelle-Aquitaine dédiée aux stratégies locales pour la biodiversité. Des échanges internes au sein du PNR ont également eu lieu dans le cadre de la stratégie SNAP.

Par ailleurs, le territoire du Parc naturel régional, de nature montagnarde, est éligible aux dispositifs d'aides en faveur du pastoralisme. Les éleveurs y transhumant leurs animaux en estives peuvent ainsi répondre aux appels à projets régionaux relatifs aux aides pastorales, qu'il s'agisse des volets « gardiennage » ou « investissement ».

Toutefois, contrairement aux années précédentes, l'animatrice n'est pas intervenue en 2025 dans l'instruction des dossiers de demande d'aide au gardiennage au printemps, et n'a donc pas assuré le travail habituel de relecture des plans de gestion des estives afin d'en vérifier la compatibilité avec les orientations du DOCOB.

Cette évolution s'explique par le contexte particulier des aides pastorales. En effet, certaines estives étant situées en cercle 1 de prédation lupine, les dispositifs FEADER ont été remplacés par les aides nationales du Plan Loup, considérées comme plus avantageuses pour les éleveurs. Dans ce cadre, le groupement pastoral des 1000 sonnailles, le groupement pastoral de Peyrelevade ainsi que l'exploitation caprine de Servières ont exclusivement bénéficié des mesures relevant du Plan Loup.

2.3.0 Accompagnement technique sur les projets

Le groupement pastoral de Peyrelevade a sollicité l'animatrice du site, via l'APML, afin de savoir si elle avait connaissance de propriétaires disposant de parcelles susceptibles d'être mises en pâturage ou souhaitant les ouvrir à cette pratique. Dans ce cadre, l'animatrice a communiqué quelques pistes identifiées.

À la suite du COPIL du 4 décembre, M. Beyne (représentant du syndicat des étangs de la Corrèze) a également sollicité et rencontré l'animatrice pour faire un point sur ce qui a été abordé lors des bilans des différents sites Natura 2000.

2.3.1 Accompagnement technique sur les projets : évaluation des incidences Natura 2000

Lors de cette période d'animation, le technicien naturaliste et l'animatrice du site ont apporté leur contribution (conseils/préconisations, etc.) sur 27 dossiers d'évaluations d'incidences :

- **9 dossiers sur la thématique forestière :**

4 PSG (Tarnac et Peyrelevade, 19 ; St-Denis-des-murs, 87), 1 certification FSC (Peyrelevade, 19), 2 RTG (Faux-la-Montagne et La Villedieu, 23 ; Saint-Merd-les-Oussines et Saint-Setiers, 19) et 2 coupes extraordinaires (Rempnat et Eymoutiers, 87).

- **4 dossiers sur la thématique milieux/espèces aquatiques :**

2 Déclarations d'Intérêt Général (DIG) pour des opérations d'effacement d'étangs (Eymoutiers, 87 et Peyrelevade, 19), 1 effacement de digue (Neuvic-Entier, 87) et projet d'installation d'une nouvelle turbine hydroélectrique en bord de Vienne (Eymoutiers, 87), incluant la réalisation d'un second canal d'amenée en prolongement d'ouvrages existants (barrage et canal).

- **2 dossiers liés à des constructions :**

L'extension d'une maison (Tarnac, 19) et l'enfouissement de lignes électriques (Peyrelevade et Tarnac, 19).

- **11 dossiers concernant des manifestations sportives :**

- « L'Enduro des 3 croix » (Motor Club Limousin) – 09 mars 2025 :
↳ 2 boucles (48 et 54 km) mais faites entre 1 et 3 fois. +/- 400 motos.
- « La Transmillevaches 2025 » (Association "la Neddoise") – 4 mai 2025 :
↳ 6 circuits VTT (20, 30, 45, 60, 80 et 100 Km), 3 circuits Gravels (60, 80 et 100 Km), 3 circuits Route (55, 75 et 105 km) et 4 circuits Randonnées (10, 15, 20 et 25 Km)
- « Creuse Moto Tour 2025 » (Espace Moto) – du 29 mai au 1er juin 2025 :
↳ 3 étapes (1 / jour), avec 5 traces possibles sur chaque étape (entre 130 et 300 Km)
- « Course des 2 ponts » (Association "La Course Des Deux Ponts") – 2 août 2025 :
↳ 5 circuits de course (entre 800m et 19,2 Km) sur la commune de Nedde (87)
- « Gérévé 2025 » (Association "les dérailleurs") – 4 au 7 septembre 2025 :
↳ Vingtaine de circuits de VTT, vélo de route et gravel. 100 participants.
- « Trail Alefpa 2025 » (Alefpa trail) – 20 septembre 2025 :
↳ 5 circuits de trail (7, 12, 22, 32 et 52 km) et 3 circuits de randonnée (4, 8 et 14 Km) sur la commune d'Eymoutiers (87)
- « La Neddoise 2025 » (Association "la Neddoise") – 04 octobre 2025 :
↳ 5 circuits de VTT et randonnées (10, 15, 20, 35 et 50 Km)
- « Gravel des Millevaches » (Association "enduro des Millevaches") – 5 octobre 2025 :
↳ 3 circuits de gravel (35, 70, 145 Km) sur 3 départements (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)
- « XVI^{ème} Ronde des Puys Auto » (Amicale Auto Classique de Chamberet "AACC") – 4 et 5 octobre 2025 :
↳ 2 circuits en rallye auto (160 et 120 Km) sur 3 départements (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)
- « Rassemblement national BMW » (BMW moto club France) – 4 et 5 octobre 2025 :
↳ 2 circuits sur route en Creuse et Haute-Vienne.
- « Creuse Moto Tour 2026 » (Espace Moto) – prévu du 14 au 17 mai 2026 :
↳ 3 étapes (1 / jour), avec 5 traces possibles sur chaque étape (entre 50 et 310 Km)

2.5.0 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

C. Suivi du site et du DOCOB

3.1.0 Suivi biologique du site

L'animatrice du site a participé à 2 campagnes d'inventaires plus spécifiques lors de cette période d'animation :

- **Les 15 et 26 mai 2025 – Suivi d'une population principale de Moules perlières sur les communes de Nedde et Rempnat (87) :**

Dans le cadre d'appels à projet commandité par la Région Nouvelle-Aquitaine, un collectif d'experts (France Nature Environnement Limousin, la Société Limousine d'Étude des Mollus-

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

ques, Nature Environnement Consultant et Aurélien BESNARD, biostatisticien spécialisé en biologie de la conservation) mène le suivi de 2 populations majeures de Moule perlière, l'une se situant dans la rivière du Grandrieux, l'autre dans la Vienne. L'objectif est de quantifier précisément l'évolution de ces populations d'importance nationale.

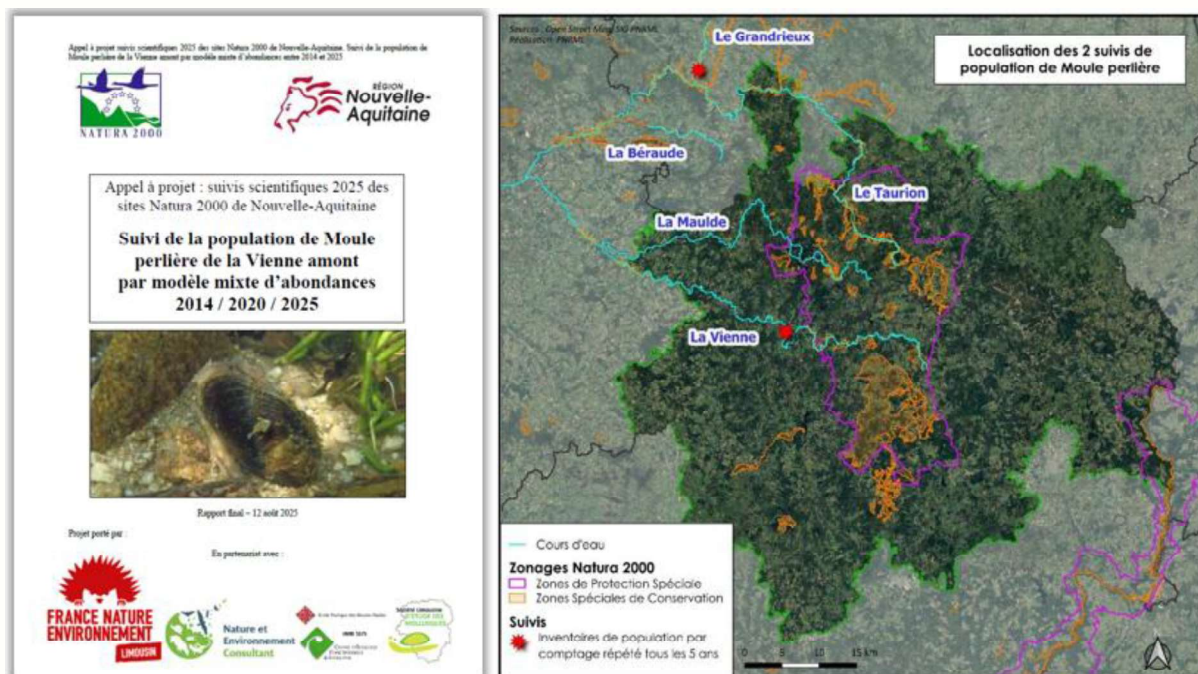


Illustration 42 : Étude de suivi de 2 populations majeures de Moules perlières

La population de la Vienne, sur les communes de Nedde et Rempnat, avait déjà fait l'objet d'inventaires quantitatifs en 2014 et 2020. L'animatrice, déjà impliquée lors des prospections de 2020, a participé à la nouvelle campagne réalisée les 15 et 26 mai 2025. Les inventaires ont mobilisé quatre observateurs par session et reposaient sur la méthode de capture-marquage-recapture (CMR) « virtuelle », sans manipulation des individus. 15 unités d'échantillonnage de 400m² ont été prospectées à 4 reprises, avec relevé systématique des variables environnementales.

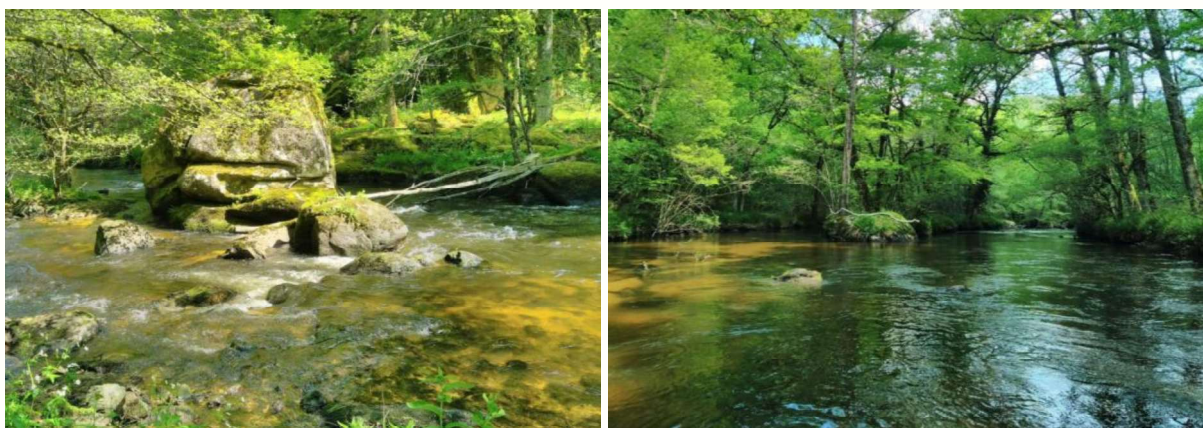


Illustration 43 : Deux des tronçons prospectés dans la Vienne

La répétition des mêmes protocoles sur les mêmes tronçons à plusieurs années d'intervalle permet d'évaluer rigoureusement les tendances démographiques grâce à des modèles statistiques de type « N-mixture », qui intègrent les probabilités de détection des individus afin d'estimer l'abondance réelle de la population.

→ Résultats :

Le modèle bayésien retenu met en évidence une influence significative de l'expérience des observateurs sur la détectabilité. En 2025, les probabilités de détection individuelles sont estimées entre 18 % pour un observateur débutant et jusqu'à 52 % pour les observateurs experts, contre environ 14 à 16 % lors des précédentes campagnes.



Illustration 44 : Prospection au bathyscope – Difficulté de détection

L'effectif total de la population de Moules perlières localisée entre la Côte de Serrut (Nedde) et le Pont de la Villeneuve (Rempnat) est estimé à **262 individus en 2014, 188 individus en 2020 et 96 individus en 2025**. Malgré une incertitude relative sur les effectifs, les tendances montrent un **déclin marqué : environ -30 % entre 2014 et 2020 puis -50 % entre 2020 et 2025, soit une diminution supérieure à 60 % en une décennie et un déclin médian estimé à 9 % par an**.

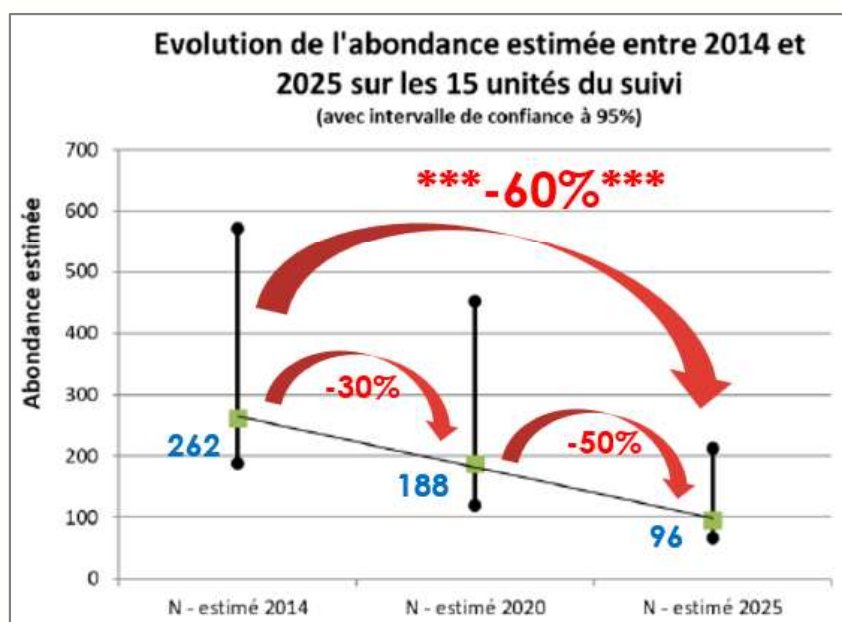


Illustration 45 : Déclin drastique de la Moule perlière au sein de l'une des populations majeures de la Z.S.C.

Ces résultats confirment une forte régression de cette population. Bien que l'espèce soit encore présente sur l'ensemble des stations étudiées, son abondance décroît rapidement. Cette tendance concorde avec les constats réalisés sur d'autres secteurs du site Natura 2000 et **souligne l'urgence de renforcer les actions en faveur de cette espèce d'intérêt communautaire**. Les analyses précédentes estimaient déjà qu'en l'absence d'amélioration des conditions du milieu, **la probabilité de disparition de la Moule perlière pourrait atteindre 95 % à l'horizon 2051**. Ces résultats témoignent vraisemblablement d'une dégradation globale de la qualité des habitats aquatiques à l'échelle du bassin versant.

- **Les 21 et 24 juillet 2025 – Prospections Moules perlières au bathyscope avec France Nature Environnement Limousin (FNEL) :**

En 2024, le président de l'AAPPMA « La Pelaude » a découvert une Moule perlière vivante en aval du pont de la Gendarmerie à Eymoutiers, lors d'une animation destinée au jeune public. L'information a été transmise à France Nature Environnement Limousin (FNEL), structure coordinatrice du Plan régional d'actions en faveur de l'espèce. Par la suite, l'individu a également été observé à proximité du même secteur par un agent de la Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Haute-Vienne (FDPPMA 87).

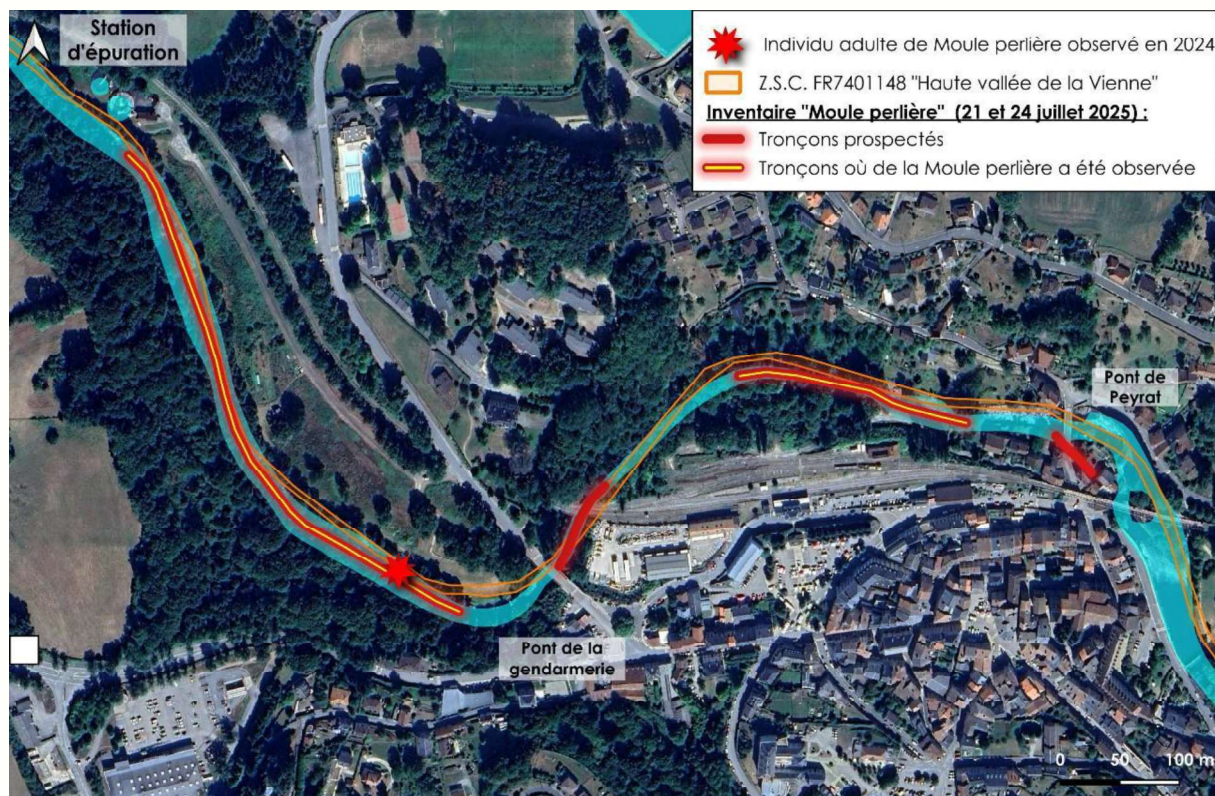


Illustration 46 : Tronçons de Vienne prospectés en 2025 sur la commune d'Eymoutiers (87)

Afin de confirmer la présence de l'espèce sur le secteur, FNEL a organisé deux journées de prospection les 21 et 24 juillet 2025, réunissant selon les sessions cinq à six participants issus de FNEL, du PNRML, de la DREAL, du PETR et de l'AAPPMA locale. Les recherches ont porté sur le linéaire compris entre la station d'épuration et le pont de Peyrat, un secteur jusqu'alors jamais prospecté pour cette espèce.



Illustration 47 : Prospections au bathyscope de différents partenaires

➤ Malgré des conditions de débit limitant les possibilités d'investigation, plusieurs individus de Moule perlière ont été observés, dont des juvéniles. **Ces observations, associées à la présence d'habitats favorables, laissent supposer l'existence d'une population relativement importante au cœur même du bourg d'Eymoutiers (87).**

➤ Au regard de ces résultats prometteurs, FNEL envisage la réalisation de nouvelles prospections en période hydrologique plus favorable afin de mieux caractériser l'état et l'importance de cette population.

3.3.0 Actualisation du DOCOB et du FSD

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

3.4.0 Évaluation de l'état de conservation des sites

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

D. Assistance administrative

L'ensemble des actions de cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

XII. ACTIONS MULTISITES

A. Animation

1.1.0 Actions d'information, de sensibilisation et de communication

a) Programme de sensibilisation

En 2025, plusieurs animateurs Natura 2000, le technicien naturaliste et le chargé de mission tourisme et sports de nature du SMAG ont engagé un travail de concertation et de réflexion en vue de l'organisation d'une journée d'information et de sensibilisation sur la thématique « Comment concilier les pratiques sportives d'athlétisme (disciplines hors stade) et les enjeux environnementaux ? ».

L'objectif étant d'organiser une journée composée de conférences et d'ateliers, coorganisée par l'ensemble des PNR de Nouvelle-Aquitaine, l'OFB et le Comité régional d'athlétisme, en partenariat avec le Service des sports de la Région Nouvelle-Aquitaine.

1.2.0 Conception, édition et diffusion de supports de communication

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.3.0 Création d'un site internet OFB

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.3.1 Actualisation du site internet OFB

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.4.0 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.5.0 Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000

Au cours de cette période d'animation, les animateurs des sites Natura 2000 portés par le SMAG ont régulièrement été en contacts sous divers formats :

a) Réunions

Une réunion hebdomadaire (lundi matin) est organisée pour assurer la coordination du travail de la semaine entre les animateurs Natura 2000 du SMAG. La coordinatrice MAEc est également conviée à ces réunions, auxquelles peuvent aussi être conviés des collègues si nécessaire : Direction, géomaticien, chargée de communication...

Les animatrices Natura 2000 du CEN sont également conviées, notamment lorsqu'il s'agit de planifier le contenu de la Lettre Natura 2000.

b) Journées techniques du CBNMC à destination des animateurs N2000

Dans le cadre de la politique Natura 2000 mise en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL, les 3 Conservatoires botaniques nationaux (CBN) de la Région assurent plusieurs journées techniques visant à favoriser le développement des compétences sur les végétations et les habitats naturels, afin notamment de permettre la collecte de données standardisées (cartographies d'habitats, évaluation et suivi de l'état de conservation, etc.) et la bonne prise en compte des enjeux de conservation. Ces journées techniques sont destinées prioritairement

aux animateurs des sites Natura 2000.

En 2025, le CBN du Massif-Central (CBNMC) a programmé plusieurs formations sur le territoire Limousin. Selon les sites dont ils s'occupent, les animateurs des sites Natura 2000 portés par le SMAG ont participé aux sessions suivantes :

- **Milieux ouverts herbacés d'intérêt communautaire**

Distinction des différents types de milieux ouverts herbacés (MOH) sur la base de la phytosociologie (prairies de fauche/pâture/pelouses ; mésophiles/hygrophiles). Approche théorique et déclinaisons sur le terrain. Actualités sur les MOH (présentation du programme national de surveillance PréSur, déploiement de l'observatoire des prairies du Massif-Central, travaux sur les *Nardetea*...).

Durée : 2 jours - Mardi 20 / mercredi 21 mai 2025

Localisation : Mansac (19)

Animateur CBNMC : Rémi GUISIER

- **Reconnaissance des Sphaignes sur le terrain (1^{ère} session théorique en 2024)**

Distinction des différentes sections de Sphaignes sur plusieurs tourbières du Plateau de Millevaches. Discussion sur la préservation et/ou la gestion des sites tourbeux selon les formations végétales en place.

Durée : 1 jour – mardi 23 septembre

Localisation : Étang des Oussines, Landes de Marcy, Étang de Chabannes.

Animateur CBNMC : Jaoua CELLE

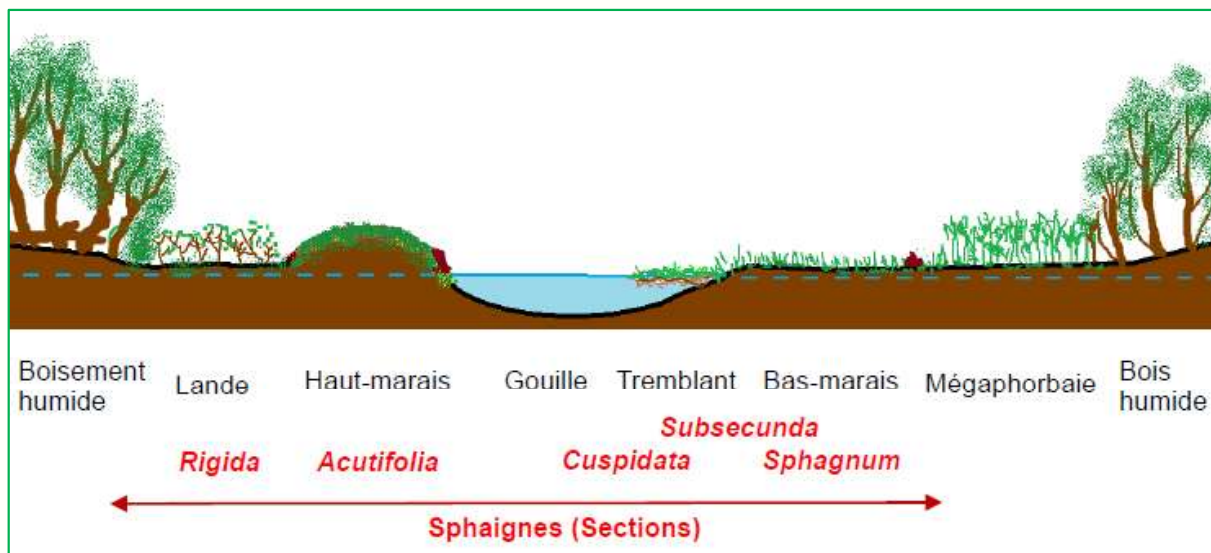


Illustration 58 : Représentation schématique de la répartition des diverses sections de sphaignes dans les systèmes tourbeux



Illustration 59 : Formation "milieux tourbeux" du CBNMC – identification des sphaignes à l'étang de Chabannes

- **Habitats forestiers d'intérêt communautaire et problématiques de gestion forestière**

Suite à la session sur les forêts en juin 2024 dans les gorges de la Dordogne, la session 2025 a été axée sur la gestion forestière, la sélection des parcelles pour les contrats bois sénescents, le choix des espèces à favoriser dans un contexte de changement climatique (+ vigilances sur les provenances), la reconnaissance des habitats d'intérêt communautaire forestiers et leur état de conservation.

Durée : 2 jours – mardi 14 et mercredi 15 octobre

Localisation : secteur des Dauges (87)

Animateurs CBNMC : Benoit RENAUX / Nathalie MAILLET



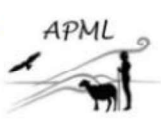
Illustration 60 : Formation "HIC forestiers" du CBNMC – Critères d'identification au sein d'un boisement

c) Webinaires

Durant cette période d'animation, les animateurs ont participé de différentes façons à plusieurs webinaires :

- **« Agriculture et Natura 2000 : construire des solutions gagnant-gagnant pour la biodiversité et les territoires »**

Celui-ci s'est tenu le 27 mars 2025 et a abordé des sujets tels que : les milieux agricoles dans les sites Natura 2000 ; les liens entre biodiversité, agriculture et territoires ; l'accompagnement d'une agriculture favorable à la biodiversité (exemple des Parc) ; divers témoignages (dont celui du coordinateur des sites Natura 2000 du SMAG en Limousin) ; pour finir sur la présentation de l'action prairie du LIFE Biodiv'France.



Création d'une association collégiale pour favoriser le pastoralisme en espaces naturels

Enjeux :

- Maintenir les surfaces d'habitats naturels tributaires des pratiques pastorales
- Intégrer les espaces naturels dans la gestion courante des fermes
- Viser une économie du projet basée sur des coûts raisonnables (références PAC)
- Valoriser les produits d'élevage issus du pâturage en espaces naturels



Troupeau du GP des mille sonnailles à la tourbière du Longeyroux

Illustration 61 : Une des diapositives présentée lors du webinaire sur l'agriculture et Natura 2000

- « La géographie de la biodiversité »

Celui-ci s'est tenu en 2 fois (problème technique au cours de la 1^{ère} date), le 14 novembre et le 17 décembre 2025. Ce webinaire à destination des décideurs locaux et acteurs du territoire portait sur la géographie de la biodiversité à l'échelle des territoires de Nouvelle-Aquitaine, à savoir : où se situent les hotspots de biodiversité en termes d'espèces (faune et flore) et de milieux ; ainsi que la typologie qui en émerge quand on croise ces différents indicateurs.

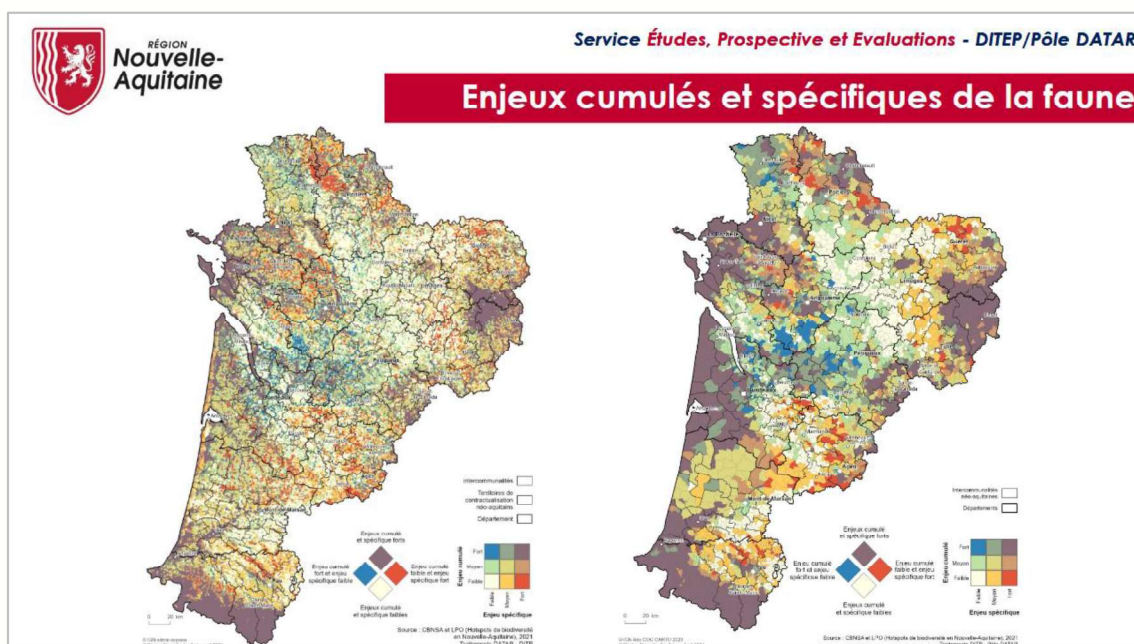


Illustration 62 : diapositive du webinaire présentant les enjeux cumulés et spécifiques de la faune en Nouvelle-Aquitaine

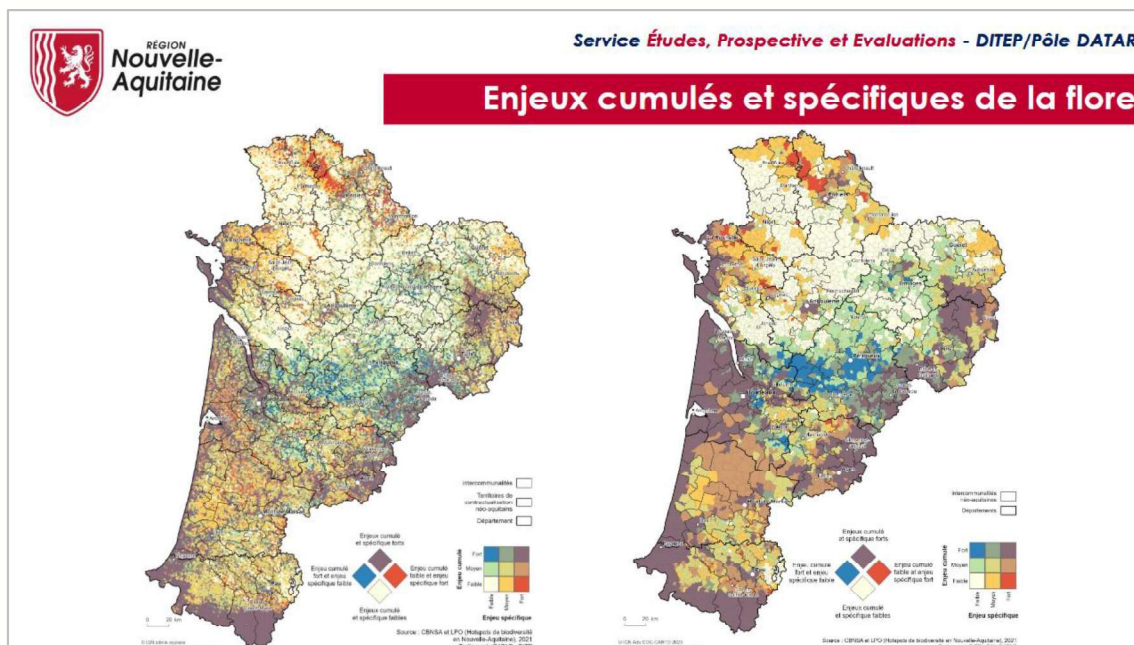


Illustration 63 : Diapositive du webinaire présentant les enjeux cumulés et spécifiques de la flore en Nouvelle-Aquitaine

➤ Cette étude met clairement en évidence que le Plateau de Millevaches présente des enjeux majeurs aussi bien en termes de faune que de flore.

d) Séminaires

Durant cette période d'animation, les animateurs ont participé de différentes façons à plusieurs séminaires :

- **Séminaire « inventorier les tourbières de France et d'Europe » :**

Un séminaire dédié à l'inventaire des tourbières s'est tenu le 3 avril 2025 à Besançon, avec la possibilité de le suivre en visioconférence.

Il a mis l'accent sur les inventaires réalisés à différentes échelles : départementale, nationale, dans les DOM-TOM et au niveau européen.



Illustration 64 : Affiche du séminaire sur l'inventaire des tourbières

- **Séminaire « Biodiversité » de la fédération des Parcs naturels régionaux de France**

Du 30 juin au 2 juillet, le Parc naturel de Millevaches en Limousin a accueilli le **séminaire annuel « biodiversité » de la fédération nationale des PNR**. 30 parcs (sur 58) ont répondu présents et ont pu échanger sur les thèmes qui sont au cœur de leur activité quotidienne : restauration de la nature, énergies renouvelable, pastoralisme, préservation des sols... Outre les ateliers en salle et les visites sur le terrain, plusieurs intervenants extérieurs ont également enrichi les échanges : Corinne EYCHENNE, maîtresse de conférence à l'Université de Toulouse, a présenté comment les pratiques pastorales sont aujourd'hui développées pour entretenir les espaces naturels. Antoine GATET, juriste et président de France Nature Environnement a expliqué pour sa part en quoi les associations de protection de la nature sont un rouage essentiel de la défense de l'environnement, en cette période de remise en cause des politiques environnementales.

Les animateurs Natura 2000 ont largement contribué à cet évènement, notamment pour illustrer en quoi Natura 2000 était complémentaire, voire consubstantiel de la mission de protection des patrimoines que les PNR assument. Sur les 5 **visites de terrain** organisées le 01 Juillet, 4 ont notamment permis d'approfondir certains sujets en mobilisant les travaux des animateurs Natura 2000 :

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- ZSC Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air : Bonnefond, restaurer la nature, exemple aux sources de la Corrèze
- ZSC Haute vallée de la Vienne : Peyrelevade, dynamiser le pastoralisme collectif pour l'entretien des espaces naturels
- ZPS Plateau de Millevaches : Tarnac, valoriser les produits issus du pâturage en espaces naturels
- ZSC Landes et zones humides de la haute-Vézère : Tarnac, les réserves naturelles, un outil de conservation adapté aux changements globaux ?



Illustration 65 : séminaire Biodiversité, intervention d'un éleveur à Tarnac

Cinq autres thèmes traités en **atelier** ont également permis au réseau d'échanger sur des sujets qui forment le quotidien des animateurs Natura 2000 : Stratégie Nationale des Aires Protégées, sols vivants, relations entre PNR et milieu associatif, forêt et biodiversité, restauration de la nature et place de la libre évolution.



Illustration 66 : séminaire Biodiversité, séance plénière

B. Accompagnement technique

2.1.1 Accompagnement technique à la contractualisation des MAEC

a) Rappel du dispositif

Les agents N2000 ont consacré une partie de leur temps d'animation au dispositif des MAEC, campagne 2025, s'appuyant sur les 2 PAEC portés par le SMAG. Les mesures proposées s'inscrivent dans la continuité des campagnes 2023 et 2024, sans changement notable (voir tableau ci-dessous).

Pastoralisme = 2 localisées + 1 système*		Biodiversité = 7 mesures localisées	
NA_PNRM_PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	NA_MILL_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage
NA_PNRM_PRA2*	Systèmes herbagers et pastoraux	NA_MILL_ESP1 à 4	Protection des espèces niveau 1 à 4
NA_PNRM_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	NA_MILL_MHU1	Préservation des milieux humides
		NA_MILL_MHU2	Préservation des milieux humides + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_OUV1	Maintien de l'ouverture
		NA_MILL_OUV2	Maintien de l'ouverture + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_CIFF	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs
		NA_MILL_IAE1	Entretien des infrastructures d'intérêt écologique ligneuses

Illustration 67 : Liste des mesures agro-environnementales contractualisables



Illustration 68 : couverture d'un plan de gestion MAEC

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

b) Bilan de la campagne 2025

(1) Bilan financier des PAEC portés par le SMAG

	2023	2024	2025	TOTAL
Enveloppe totale disponible PAEC	4 300 000 € (après rallonge)	1 200 000 €	520 000 € (après rallonge)	6 020 000 €
Enveloppe attribuée N2000	2 980 600 € 69 %	367 000 € 30 %	30 400 € 5 %	3 378 000 € 56 %

Illustration 69 : budget des PAEC depuis 2023

La part du budget allouée à des exploitations situées en zones Natura 2000 a sensiblement baissé en 2025. Cet effet est lié aux bons niveaux d'engagement au cours des années précédentes.

(2) Nombre d'exploitations et surfaces sur l'ensemble des PAEC et sur les sites N2000

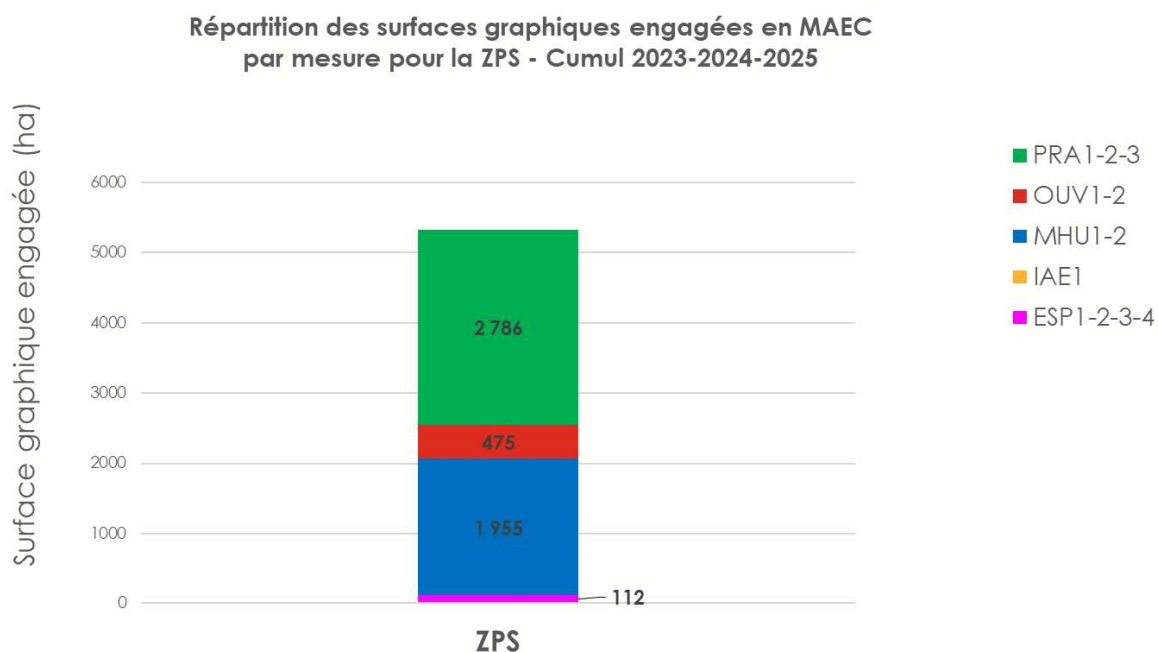


Illustration 70 : Surfaces engagées par type de MAEC dans la ZPS depuis 2023

Pour la ZPS Plateau de Millevaches, 5 329 ha sont sous contrat MAEC en 2025, dont 224 ha ont été nouvellement engagés au cours de cette année.

2 894 ha sont engagés dans les ZSC, dont 132 ha l'ont été en 2025.

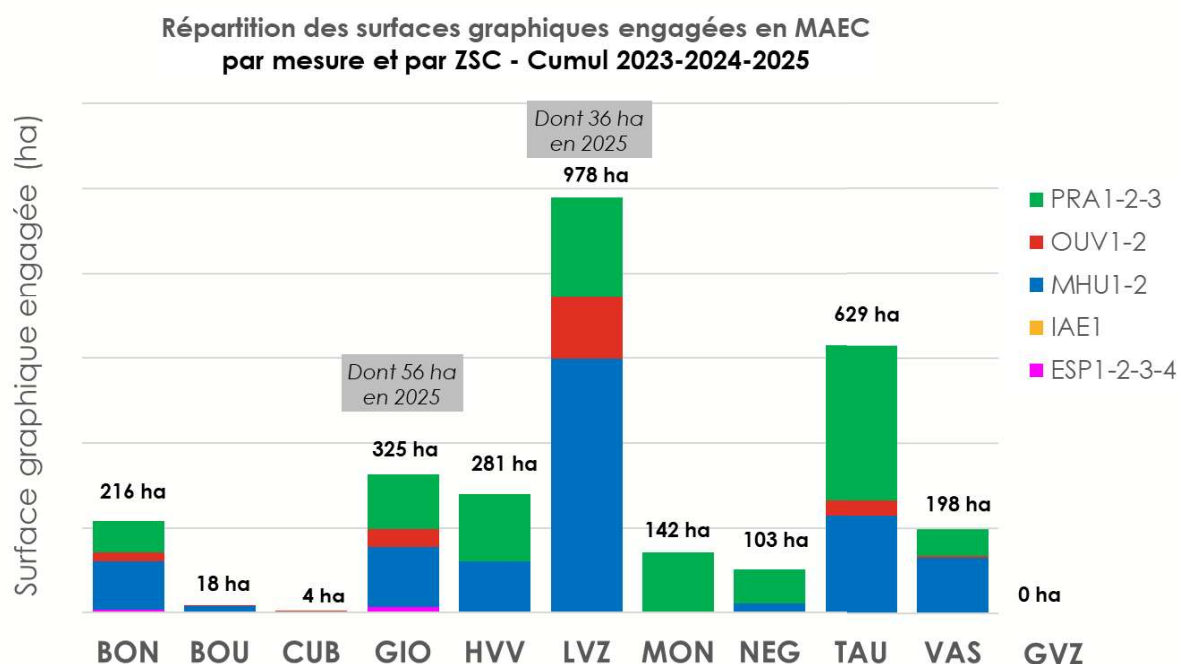


Illustration 71 : surfaces engagées par type de MAEC dans les ZSC depuis 2023

c) Formations MAEC obligatoires pour les éleveurs ayant souscrit des MAEC avec le SMAG

- Les formations obligatoires que les éleveurs doivent suivre ont été planifiées en partenariat avec des organismes certifiés VIVEA
 - 11/02/25 - Parasitisme bovin : construire l'immunité de son troupeau (CDA 19)
 - 14/03/25 - Gestion de l'herbe et des parcours en lien avec le parasitisme (CDA 19)
 - 24/03/25 - Gérer son herbe et ses parcours pour optimiser son système (CDA 19)
 - 14/05/25 - Lire la composition de ses prairies naturelles pour adapter ses pratiques (CBNMC)
 - 28/05/25 - Reconnaissance de la biodiversité en zones humides (BIO NA)

d) Planification 2026

Le recensement des exploitations susceptibles de s'engager dans des MAEC en 2026 a été conduit. Le non renouvellement des mesures de maintien en agriculture biologique laisse penser que le nombre de demandeurs de MAEC pourrait croître en 2026 en raison de l'arrivée à échéance de nombreuses mesures de Conversion à l'agriculture biologique.

Certains agents du SMAG, dont les animateurs Natura 2000, ont été conviés à ces échanges, articulés autour de présentations de publications, de données et d'outils, ainsi que de temps de discussion, de débat et de mises en situation.

Ces travaux avaient pour objectif de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et d'harmoniser les analyses ainsi que les conseils apportés aux agriculteurs lors de l'élaboration des plans de gestion obligatoires dans le cadre des MAEC de la PAC 2023-2027.

2.1.2 Accompagnement technique à la contractualisation non agricole (contrats forestiers et ni-ni)

Différents échanges au sein de l'équipe du SMAG ont permis de préciser des enjeux, par exemple celui de la prise en compte du Loup pour la gestion des sites Natura 2000.

Des représentants de prestataires sollicitent également le SMAG pour lui présenter leurs savoir-faire. L'entreprise Natura Jura Services a ainsi été reçue à Millevaches.

2.1.3 Accompagnement technique à l'adhésion de chartes N2000

Cet item a été traité site par site.

2.2.0 Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

L'évaluation de la Charte du Parc naturel régional a nécessité de rencontrer à plusieurs reprises la chargée de mission en charge de ce dossier. L'animation Natura 2000 se rattachant à l'une des mesures-phare de la charte, il est nécessaire d'identifier clairement les complémentarités et/ou les manques.

Une réunion a été conduite à distance avec un bureau d'étude chargé pour le compte de l'état d'évaluer la pertinence de l'ICHN.

L'association pour le pastoralisme de la montagne Limousine a été rencontrée, notamment pour échanger sur l'année internationale du pastoralisme, prévue en 2026.

2.3.0 Accompagnement technique sur les projets

Cet item a été traité site par site.

2.3.1 Accompagnement technique sur les projets : évaluation des incidences Natura 2000

a) Création d'une couche SIG « sensibilités »

Face à de nombreuses sollicitations externes (porteurs de projets, structures partenaires, instances décisionnaires, etc.), le SMAG mène depuis plusieurs années une réflexion sur la création d'une couche SIG recensant les principales sensibilités environnementales du territoire, à partir des bases de données dont il dispose : habitats et espèces de faune et de flore protégés, zones humides, cours d'eau, ainsi que certains cadres réglementaires (règles du SAGE Vienne, monuments historiques, etc.).

Cette couche a pour objectif de faciliter et d'accélérer l'analyse concertée des dossiers d'évaluation des incidences.

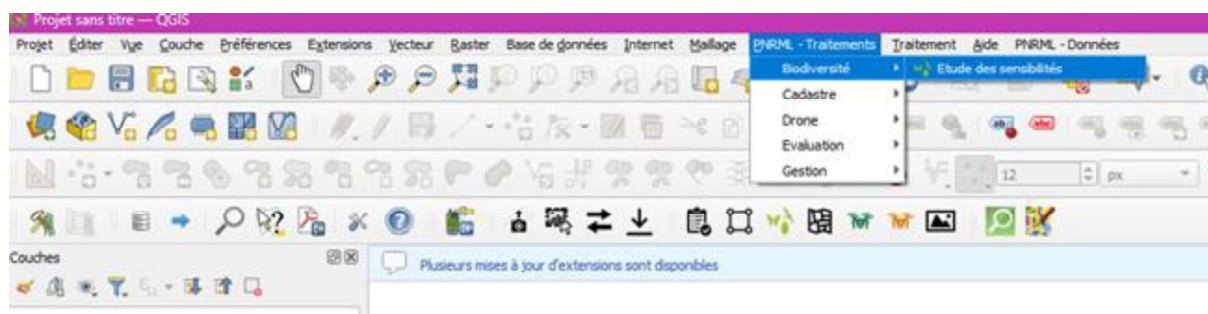


Illustration 72 : copie d'écran présentant les menus « traitements » et « données » développés en régie par le SMAG

b) Projet de « balises sonores »

Depuis 2024, les agents du SMAG accompagnent Radio Vassivière dans un projet de déploiement de « balises sonores » le long d'une dizaine de sentiers d'interprétation, dont plusieurs traversent des sites Natura 2000 (ZPS du Plateau de Millevaches, ZSC de la tourbière de Négarioux-Malsagne, ZSC des landes et zones humides autour du lac de Vassivière, ZSC des landes et zones humides de la haute Vézère, ZSC de la vallée du Thaurion et de ses affluents).

L'objectif est de s'assurer que les sensibilités environnementales propres à ces sites soient pleinement prises en compte dans la mise en œuvre du projet. À ce titre, les animateurs des sites Natura 2000 ont formulé les préconisations suivantes auprès de Radio Vassivière :

- l'écoute doit être réalisée exclusivement au casque, afin de limiter au maximum les nuisances sonores et d'éviter toute perturbation au sein des sites Natura 2000 concernés ;
- les zones présentant des enjeux environnementaux forts ne doivent pas accueillir de stations d'écoute (par exemple au niveau du ponton traversant la tourbière de Négarioux-Malsagne ou dans certaines zones sensibles autour du lac de Vassivière).

2.4.0 Accompagnement dans la mise place d'actions non contractuelles

Cet item a été traité site par site.

2.5.0 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine

a) Webinaire contrats Natura 2000 2026

Le 18 novembre 2025, les animateurs des sites portés par le SMAG ont assisté au webinaire de l'Appel à projets « Contrats Natura 2000 2026 » organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine afin de mieux appréhender la procédure de dépôt sur la plateforme MDNA, notamment : les conditions d'éligibilité (projets, dépenses), le calendrier (dépôt, étapes, instruction, paiement), les points de vigilance (pièces justificatives, saisie, marché public). S'en est suivi un temps d'échanges et de questions-réponses.

Visite Dolidon.

Visite élus Natura 2000.

C. Suivi du site et du DOCOB

3.1.0 Suivi biologique du site

Prise de connaissance du dernier inventaire forestier

3.2.0 Suivi socio-économique

Cet item a été traité site par site.

3.3.0 Actualisation du DOCOB et du FSD

Pour rappel, le Formulaire Standard de Données (FSD) est un document décrivant les principales caractéristiques d'un site. Il recense notamment les espèces animales et végétales ainsi que les habitats naturels d'intérêt communautaire présents dans son périmètre et sur la base desquels le site Natura 2000 a été désigné.

En 2025, compte tenu de la mise en évidence de nouvelles espèces ou de nouveaux habitats, les animateurs de certains sites ont exprimé le souhait d'actualiser leurs FSD.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Toutefois, à la suite d'échanges avec le CBNMC et la DREAL, il est apparu que ces actualisations n'étaient pas possibles tant que le site de l'INPN-MNHN n'était pas opérationnel, celui-ci ayant été hacké en 2025.

Il leur a par ailleurs été précisé que, prochainement, les animateurs pourront procéder eux-mêmes à ces mises à jour, sans passer par la DREAL, sous réserve du respect d'une procédure spécifique, notamment la présentation des nouvelles espèces ou habitats en comité de pilotage (COPI).

C'est dans ce cadre que cette présentation a été réalisée en décembre dernier, au moyen du tableau suivant :

Sites	Espèces d'intérêt communautaire					
	Nom espèce	Présence avérée	Présence fortement suspectée**	Observations fiables (experts et/ou validation OFB)	Effectif avéré	Effectif estimé
NEG, CUB, BON	Loup (<i>Canis lupus</i>)		X	Prédation à proximité		1 à 7
LVZ	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Observation directe, Prédation, Sang, Empreintes, Fèces, Urine, Dépouille	1	1 à 7
GVZ	Chamois (<i>Rupicapra rupicapra</i>)	X		Observation directe	1	
MON	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation	1	1 à 7
HVV	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation, Fèces, indices visuels		1 à 7
CUB	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	X		Pêche électrique	14	40
GIO	Râle des genêts (<i>Crex crex</i>)		X	1 oiseau avec balise GPS en transit sur le site (migration)		1
GIO	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation		1 à 7
ZPS	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation, fèces, hurlement, sang, empreintes, urine, indice visuel		1 à 7
ZPS	Râle des genêts (<i>Crex crex</i>)	X		1 oiseau avec balise GPS	1	
ZPS	Chevêchette d'Europe (<i>Glaucidium passerinum</i>)	x		1 ^{ère} reproduction avérée en 2024, donnée de Carduelis en 2025 (presse)	7	

Illustration 73 : Espèces d'intérêt communautaire à ajouter aux FSD

Légende : ** Raisons : indices fiables à proximité immédiate + capacité de déplacement/dispersion de l'espèce)

3.4.0 Évaluation de l'efficacité des contrats Natura 2000

Une évaluation de la réussite des contrats Natura 2000 dans le PNR a été conduite par une stagiaire de Master 2 recrutée à cet effet. L'encadrement a été assuré par l'animateur Natura 2000 de la ZPS. Ce stage s'est intéressé à la fois aux évolutions constatées sur les habitats naturels ayant justifié l'engagement du contrat Natura 2000 et sur les équipements financés par les contrats. Le travail réalisé a également donné lieu à une publication de 24 pages.

Tous les contrats Natura 2000 engagés depuis 2004 ont été réunis dans une seule et même base de données administrée par le Parc.

b) Méthodologie

Phase bureau

- Création base de données (QGIS – Postgis)
- Implémentation de la base de données
- Protocole de terrain
- Mobilisation des animatrices Natura 2000

Phase terrain

- Description habitats
- Description et géo référencement des équipements et des interventions
- Photos géo référencées
- Données naturalistes

Phase-post terrain

- Analyses statistiques
- Cartographie
- Mise en forme des données (photos...)

c) Résultats pour les habitats

Maintien d'habitats :

L'efficacité du contrat non agricole et non forestier semble meilleur s'il est suivi d'une MAEc.

Les contrats forestiers enregistrent les meilleurs taux de réussite mais le résultat est à relativiser puisque de nombreux contrats ne sont pas arrivés à terme.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

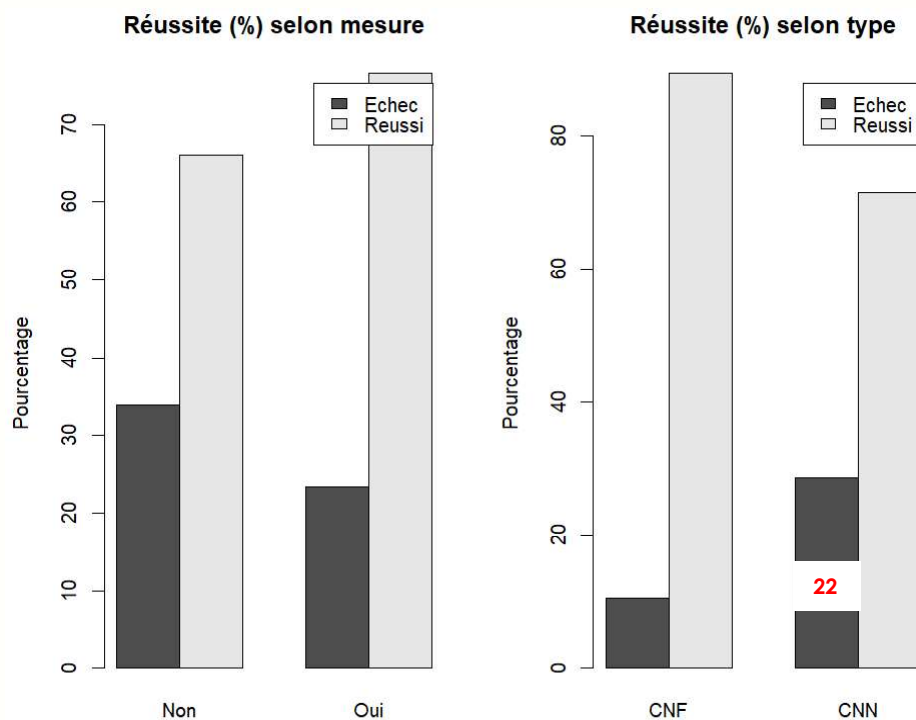


Illustration 74 : Efficacité relative de l'objectif d'un contrat Natura 2000 selon s'il est suivi de mesures agro-environnementales ou non (à gauche) et selon sa typologie : contrat forestier ou non-agricole non-forestier (à droite)

Résultats pour les équipements, l'exemple des clôtures

Après investigations sur le terrain et analyse statistique, les clôtures ont une durée de demi-vie estimée à 22 ans.

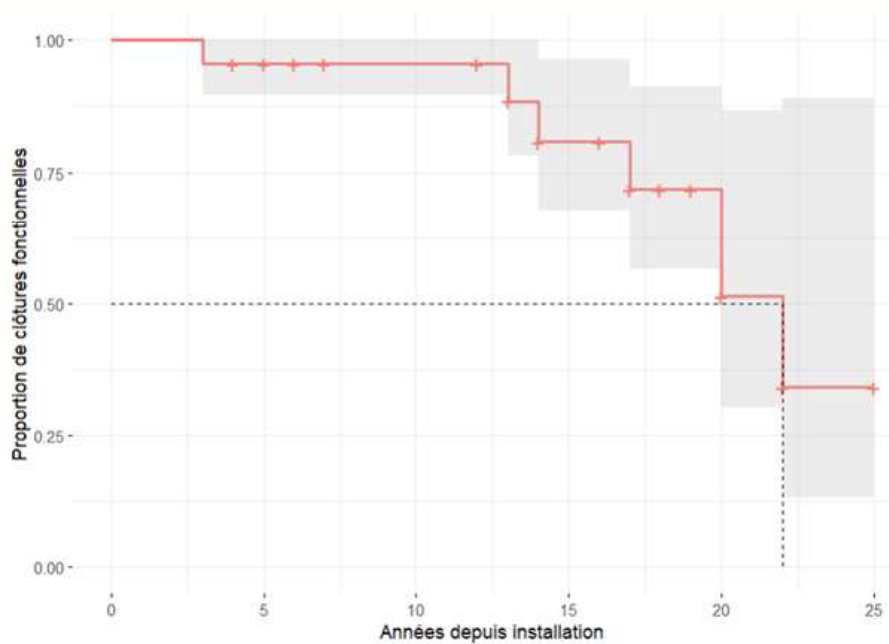


Illustration 75 : Proportion de clôtures encore fonctionnelles après leur mise en place via un contrat Natura 2000

D. Assistance administrative

4.1.0 Organisation des COPILs et rédaction des comptes rendus

En 2025, la formule des comités de pilotage a été revue. Une seule réunion commune a été organisée pour les 11 sites dont le PNR est la structure porteuse en date du 4 décembre 2025. Le plan des présentations a été calé sur le plan des programmes d'activité que la Région demande de respecter. Un tableau de synthèse récapitule les sites concernés par les différents items de ce plan. Un zoom sur une action représentative est ensuite développé par un animateur Natura 2000.

4.1.0 Organisation réunion technique et rédaction des comptes rendus

Diverses réunions transversales sont organisées, donnant lieu si nécessaire à la rédaction de comptes-rendus.

4.2.0 Élaboration du bilan d'animation annuel

Le bilan annuel d'activité est rédigé après extraction des données d'emploi du temps à partir des agendas électroniques des agents. Cela est rendu possible par la saisie quotidienne, par les chargés de mission, des tâches qu'ils ont accomplies dans la journée. La précision requise de la saisie est la demi-heure agrégée (les tâches éparpillées sont regroupées à la demi-heure).

4.3.0 Assistance administrative (Établir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir, demandes d'aide, de paiements,...)

Le suivi des demandes de subvention antérieures a été assuré. La demande de subvention 2025 a été déposée sur la plateforme MDNA. Les procédures de commande publique ont été mises en œuvre. Les délibérations des élus ont été prises afin de fonder juridiquement la demande de subvention du SMAG. Ce travail est assuré par le service administratif du SMAG, sur la base des éléments techniques communiqués par le coordinateur de l'équipe Natura 2000.